

Actualisation du document le 3 mai 2018

Actualisation du document le 12 janvier 2018

## Sélections et mesures de promotion pour 2018–2022

### Contexte et principes

Ce document contient des informations destinées aux curleurs d'élite dans les disciplines femmes, hommes et double mixte concernant les sélections et mesures de promotions pour les Jeux Olympiques d'hiver de 2022. Le document fournit aux athlètes des informations nécessaires pour planifier l'avenir.

Les informations définitives concernant toutes les sélections et mesures de promotion seront fixées et communiquées par **SWISSCURLING** en juin 2018. **Les informations concernant la nouvelle World Cup Series n'ont pas encore été communiquées par la WCF, raison pour laquelle ce document n'est pas encore définitif. Pour la saison 2018/2019, seuls les hommes et le double mixte ont une place de départ.** Le nouveau contrat conclu avec Swiss Olympic dans la perspective de 2022 est encore en suspens et devrait être disponible en mai 2018. Il règlera notamment le soutien financier fourni par Swiss Olympic.

Depuis la saison 2012/2013, toutes les sélections sont fondées sur des critères objectifs et clairement mesurables tels que les résultats et le nombre de points obtenus. Jusqu'à présent, l'évaluation des entraîneurs n'entrait pas en ligne de compte. Avec l'engagement des trois entraîneurs nationaux de l'élite, la commission sportive repose sur un large effectif, ce qui permettra à l'avenir de prendre en compte l'évaluation des entraîneurs lors des sélections pour le cadre et les compétitions.

### ***Foundation, Talent, Elite, Mastery (FTEM)***

Dans le cadre de l'élaboration du concept pour le sport de performance de la Confédération, on a constaté que les nations couronnées de succès suivaient un plan cadre systématique et clairement défini. Swiss Olympic voit là-dedans un potentiel de développement important pour le sport suisse. Pour cette raison, Swiss Olympic a lancé le projet « FTEM Suisse » en collaboration avec l'OFSP. Le projet contient un concept cadre pour le développement du sport et des athlètes en Suisse et poursuit les objectifs principaux suivants :

- Améliorer la coordination et la systématique de la promotion sportive
- Augmenter le niveau du sport de performance
- Maintenir les gens dans le sport durant toute leur vie (sport de performance et sport pour tous)

**SWISSCURLING** est convaincu de ce concept cadre et a défini un « FTEM Curling », qui décrit en dix phases le parcours idéal d'un athlète, de débutant (F) à master (M) et dépeint l'organisation du sport de performance pour les années à venir.

Le groupe de travail « FTEM Curling », étroitement accompagné par Swiss Olympic, est constitué des entraîneurs nationaux de la relève et de l'élite, du chef de la formation et du chef du sport de performance. L'équipe FTEM a commencé ses travaux durant l'été 2017, fourni des informations régulières sur sa progression et publié le résultat final du « FTEM Curling » en mai 2018.

FTEM Curling offre un cadre pour que chaque joueur, évoluant dans le sport pour tous ou le sport de performance, se reconnaisse dans une des dix phases. Selon le développement des performances, certaines phases peuvent être sautées. La commission sportive est chargée de la répartition finale dans le sport de performance. Chaque athlète peut se trouver dans une autre phase que celle où se situe le reste de l'équipe. Toutefois, la sélection et les mesures de promotion se font uniquement en fonction du team, c'est donc le classement de l'ensemble de l'équipe qui compte, non pas celui de chaque athlète individuellement.

### **Objectifs et décisions**

- Avec les sélections et mesures de promotion mises en place, **SWISSCURLING** entend s'assurer un succès à long terme aux championnats d'Europe, aux championnats du monde et aux Jeux Olympiques.
- L'objectif principal est d'obtenir des résultats aux Jeux Olympiques de 2022 ainsi qu'aux événements qualificatifs correspondants, autrement dit aux championnats du monde de 2020 et 2021.
- Des équipes complètes sont sélectionnées et soutenues, des athlètes individuels seulement dans des cas exceptionnels.
- Les sélections sont faites sur la base du principe de performance et tient compte de critères mesurables ainsi que de l'évaluation de la commission sportive.
- La commission sportive de **SWISSCURLING** est composée des entraîneurs nationaux des femmes, hommes et double mixte ainsi que du chef de la relève et du chef du sport de performance.
- La commission sportive de **SWISSCURLING** décide des sélections pour les championnats d'Europe et du monde ainsi que pour d'autres compétitions.
- Swiss Olympic décide des sélections pour les Jeux Olympiques de 2022.

### **Double mixte**

La discipline du double mixte est sur le même pied que le curling traditionnel à quatre. Tous les athlètes sont invités à se qualifier pour les CM 2019 et 2020 par le biais des CS 2019 et 2020. A partir des CM 2020, il est important de réunir les points nécessaires à la

Etat: 17 septembre 2018

qualification pour les JO. Les conditions de sélection pour les CM 2020 et 2021 seront définies au printemps 2019. Les athlètes ne peuvent être admis dans le cadre que pour une seule des disciplines.

### **Contributions d'encouragement pour les équipes**

**SWISSCURLING** soutient les équipes du cadre au moyen de ressources financières et humaines. Le montant du soutien financier dépend de la convention de prestations conclue avec Swiss Olympic et du budget de **SWISSCURLING** disponible chaque année en juin. La forme de la collaboration entre les coaches nationaux et les équipes dépend du statut de ces dernières dans le cadre. Les droits et les obligations de chacun sont réglés dans les contrats de cadre.

### **Cartes Swiss Olympic**

En accord avec **SWISSCURLING**, Swiss Olympic attribue des cartes Swiss Olympic renouvelables chaque année. Les exigences et critères à remplir sont définis dans les directives de Swiss Olympic concernant l'attribution des cartes. **SWISSCURLING** remet ses demandes de cartes chaque année au mois de mai.

### **Contributions de l'aide sportive**

Les athlètes titulaires d'une carte or, argent ou bronze de Swiss Olympic peuvent obtenir une contribution d'encouragement de l'aide sportive. **SWISSCURLING** dépose les demandes pour les cartes or, argent et bronze de Swiss Olympic (en y joignant les plans de carrière individuels ainsi qu'un ordre de priorité en fonction de l'éligibilité en termes sportifs de chacun des athlètes pour lesquels une demande est déposée). Les besoins financiers et l'ordre de priorité tel qu'il est défini conjointement par Swiss Olympic et **SWISSCURLING** déterminent l'attribution d'une contribution d'encouragement de la part de l'aide sportive suisse.

### **Sport d'élite dans l'armée**

Les athlètes possédant un très grand potentiel et des objectifs à long terme peuvent déposer une demande auprès du chef du sport de performance pour s'engager dans l'ER-Sport d'élite. **SWISSCURLING** entend organiser une ER tous les deux ou trois ans. Un organe constitué de représentants de l'armée, de Swiss Olympic et de la commission sportive de **SWISSCURLING** décide de l'admission définitive des athlètes.

Après avoir terminé l'école de recrue, il est possible d'effectuer un CR pour sportifs d'élite pendant 130 jours par année civile. Les athlètes disposant du potentiel nécessaire peuvent aussi profiter de cette possibilité s'ils ont effectué une école de recrue normale. Les athlètes intéressés prennent contact avec le chef du sport de performance.

**Principe de performance pour les décisions de sélection et de promotion:**

Dès à présent, les équipes sont évaluées, sélectionnées, soutenues et admises dans le cadre en fonction des critères suivants et selon la pondération qui leur est attribuée. Ces critères sont également représentés dans le « FTEM Curling ».

Domaine	Description	Critères déterminants	Valeur de pondération	Evaluation
Volonté de performance	Le curling a la première priorité, l'athlète s'investit dans le sport en fonction des principes FTEM	Taux d'occupation réduit, volume d'entraînement <i>on et off ice</i> , camps d'entraînement et compétitions WCT, entraînements réguliers au NLZ à Bienne	30%	Objectif et mesurable
Résultats événements internationaux	Résultats aux CE, CM et JO au cours des deux dernières années	Titres, médailles, demi-finales, top 7 CE, top 8 CM et diplôme aux JO	25%	Objectif et mesurable
Résultats sur le World Curling Tour	Résultats et points (total et YTD) aux tournois WCT, World Cup Series et Grand Slams durant les deux dernières années	Victoires aux Grand Slams, World Cup Series, tournois WCT et classement OOM et SCRS	20%	Objectif et mesurable
Potentiel de performance	Evaluation du potentiel pour ramener des médailles à la Suisse aux championnats internationaux	Même composition d'équipe au cours des années, résultats aux CM juniors, coach avec formation et expérience, évolution des performances	10%	Commission sportive de <b>SWISSCURLING</b>
Evaluation de l'entraîneur	Evaluation de tous les domaines	Tactique, stratégie, technique, condition physique, santé, professionnalité	15%	Commission sportive de <b>SWISSCURLING</b>

## Sélections en vue des compétitions

Le tableau suivant offre un aperçu des procédures de sélection pour les compétitions nationales et internationales ainsi que les tournois sur invitation à venir.

Compétitions	Principes de sélection
<b>CS femmes et hommes</b>	<p>Le CS se joue avec 8 équipes. Les possibilités de se qualifier pour le CS sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 team via la Swiss Cup (21 au 23 décembre 2018)</li> <li>- 5 teams via les points SCRS YTD jusqu'au 20 janvier 2019</li> <li>- 2 teams via la Super League (25 au 27 janvier 2019)</li> </ul> <p>Si le vainqueur de la Swiss Cup s'est aussi qualifié par l'intermédiaire du classement SCRS YTD, 3 équipes se qualifieront pour le CS par la Super League au lieu de 2.</p> <p>Les champions suisses peuvent participer à un tournoi de la World Cup Series. Les champions suisses représenteront en outre <b>SWISSCURLING</b> aux CM, pour autant que l'équipe remplisse les critères de sélection (cf. CM).</p>
<b>CS MD</b>	<p>Le CS de double mixte se joue avec 8 équipes. Les possibilités de se qualifier pour le CS sont les suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 team via la Swiss Cup MD (21 au 23 décembre 2018)</li> <li>- 5 teams via les points OOM YTD MD jusqu'au 20 janvier 2019</li> <li>- 2 teams via la Super League MD (1 au 3 février 2019)</li> </ul> <p>Si le vainqueur de la Swiss Cup s'est aussi qualifié par l'intermédiaire du classement SCRS, 3 équipes se qualifieront pour le CS MD par la Super League au lieu de 2.</p> <p>Les champions suisses peuvent participer à un tournoi de la World Cup Series. Les champions suisses sont sélectionnés pour le CM.</p>
<b>CE</b>	<p>Les équipes qui réunissent le plus de points au classement SCRS (YTD) entre le 1<sup>er</sup> août et le 28 octobre 2018 se qualifient pour le CE. Les quatre meilleurs résultats par équipe sont pris en compte.</p> <p>Chaque équipe doit participer à deux tournois à l'étranger ainsi qu'au tournoi d'Arlesheim pour les femmes et à deux tournois suisses pour les hommes (Baden, Arlesheim, Champéry).</p> <p>Seules les équipes des cadres A et B entrent en ligne de compte pour la qualification au CE.</p>
<b>CM femmes et hommes</b>	<p>Les champions suisses sont sélectionnés pour les CM, pour autant que les équipes remplissent au moins deux des critères suivants d'ici au championnat suisse compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- être membre du cadre A ou B</li> <li>- avoir réuni 150 points SCRS YTD</li> <li>- figurer dans le top 20 au classement mondial OOM YTD</li> </ul> <p>Si les champions suisses ne remplissent pas ces conditions, la commission sportive décide quelle équipe représente <b>SWISSCURLING</b> au CM.</p>

Compétitions	Principes de sélection
<b>CM MD</b>	Les athlètes MD qui représentent la Suisse à des championnats du monde femmes ou hommes ne peuvent pas participer au CM MD durant la même année. Si un des membres d'une équipe inscrite au CS MD gagne le CS femmes ou hommes, l'équipe de MD peut nommer un remplaçant pour le CS.
<b>JO</b>	La commission sportive présentera un premier concept au printemps 2019 et l'approuvera le 1 <sup>er</sup> août 2019.  Le concept final devrait être adopté par Swiss Olympic à l'automne 2020.
<b>WCF World Cup</b>	<p>Pour la saison 2018/19, la Suisse dispose d'une place de départ pour les hommes et le double mixte. Les informations les plus importantes ont été fournies à la SCA, et la commission sportive règle les conditions avec les équipes participantes.</p> <p>Jusqu'à présent, la WCF n'a fourni aucune information contraignante concernant les sélections, les dates, les points, le <i>prize money</i>, les coûts, etc. Il a toutefois été décidé que la World Cup aurait lieu pour les femmes, les hommes et le double mixte. Les indications suivantes concernant la World Cup ne sont donc pas encore définitives et correspondent à l'état de planification actuel.</p> <p>Pour la World Cup, <b>SWISSCURLING</b>, sélectionne en premier lieu des équipes du cadre A, puis des équipes du cadre B selon les possibilités.</p> <p>Les champions suisses et les vainqueurs de la Swiss Cup reçoivent un droit de participation. Les places restantes sont attribuées par la commission sportive.</p>
<b>Universiade 2019</b>	Le concept de sélection se trouve sur <a href="http://curling.ch">curling.ch</a> . L'Universiade a lieu du 2 au 12 mars 2019 en Russie. Le chef de délégation est Pascal Hess.
<b>Tournois sur invitation</b>	La commission sportive décide surtout en fonction du potentiel de performance quelles équipes du cadre sont sélectionnées, pour autant que l'invitation ne soit pas adressée à une seule équipe.
<b>Swiss Cup</b>	<p><b>SWISSCURLING</b> organise du 21 au 23 décembre la Swiss Cup pour les femmes, les hommes et le double mixte. Toutes les équipes inscrites aux championnats ont le droit de participer, ainsi que les équipes du cadre national de la relève.</p> <p>Les équipes gagnent un <i>prize money</i> et des points SCRS et OOM. Les vainqueurs chez les femmes, les hommes et le double mixte ont le droit de participer à un des quatre tournois de la World Cup.</p>

## Vue d'ensemble du cadre

A partir de la saison 2018/19, l'élite comptera les échelons de cadre suivants :

Echelon du cadre	Phase FTEM	Activités	Objectifs et idées	Responsabilité
Elite A	E1, E2, M	2 jours	Résultats internationaux Apprendre d'autres sportifs, disciplines et domaines	CN Elite
Elite B	E1, T3, T4	5 jours	Accès à l'élite internationale, optimisation de tous les domaines	CN Elite
Elite C	T1, T2, T3	3 jours	Accès à l'élite nationale, entraînements ciblés	CN Elite

De manière générale, les coaches nationaux travaillent surtout de manière individuelle avec les équipes ; à partir de la saison prochaine, des rencontres seront organisées pour les équipes du cadre. Les détails sont disponibles dans le document relatif au cadre de l'élite.

## Admission dans le cadre

L'admission dans le cadre se fonde à présent non plus uniquement sur le nombre de points SCRS, mais sur des critères définis et sur l'évaluation correspondante. **Les équipes déposent leur candidature par écrit (demande d'admission dans le cadre) auprès de la commission sportive pour être admises dans le cadre.**

Après consultation des documents fournis par écrit, la commission sportive organise entre mai et juin des entretiens avec chaque équipe. Lors de l'entretien, les éléments suivants sont abordés:

- FTEM Curling
- Contenus de la demande d'admission dans le cadre
- Besoins de l'équipe
- Attentes de la commission sportive
- Calendrier et divers

A la fin de chaque saison, les équipes participent à un entretien visant à faire un état des lieux pour la saison à venir. Cet entretien sert de base à la répartition dans les différents échelons du cadre pour la saison suivante. Après ces discussions, la commission sportive décide des admissions. Les droits et obligations des équipes et de **SWISSCURLING** sont réglés dans des contrats de cadre.

### **Demande d'admission dans le cadre**

Les équipes intéressées doivent faire une demande pour être admises dans le cadre.

Cette demande doit être remise **par écrit** à la commission sportive à l'attention du chef du sport de performance **d'ici au 10 mai 2018 au plus tard** avec les informations suivantes :

<b>Point</b>	<b>Critère</b>	<b>Description</b>
<b>1</b>	<b>Horizon temporel</b>	Dans quelle mesure l'équipe planifie-t-elle à long terme ?
<b>2</b>	<b>Team</b>	Qui appartient à l'équipe (athlètes, entraîneurs, encadrement, etc.) ?
<b>3</b>	<b>Diagnostique de la performance</b>	Où l'équipe se situe-t-elle actuellement par rapport à tous les domaines <i>on</i> et <i>off ice</i> ?
<b>4</b>	<b>Objectifs de performance</b>	Quels sont les objectifs de performance fixés (domaines <i>on</i> et <i>off ice</i> ) ? Quelles sont les mesures mises en place pour les atteindre ?
<b>5</b>	<b>Objectifs de résultats</b>	Quels sont les objectifs fixés au niveau des résultats aux championnats et aux tournois ?
<b>6</b>	<b>Taux d'occupation</b>	Combien de temps est consacré au travail ou aux études durant les quatre prochaines années ? (indications concernant les études, le travail, le service militaire, etc.)
<b>7</b>	<b>Volume d'entraînement</b>	Quel est l'investissement fourni en moyenne par semaine pour l'entraînement <i>on</i> et <i>off ice</i> ? Comment les entraînements sont-ils planifiés sur l'année ?
<b>8</b>	<b>Plan de saison et des compétitions</b>	Combien de tournois l'équipe joue-t-elle par saison et lesquels ?
<b>9</b>	<b>Finances</b>	A combien le budget s'élève-t-il et comment le financement est-il assuré ?
<b>10</b>	<b>Soutien de SWISSCURLING</b>	Quel soutien l'équipe souhaite-t-elle obtenir de <b>SWISSCURLING</b> ?



## Suite de la procédure

Mesures	Délai	Responsabilité
Premières informations aux athlètes	12 janvier 2018	Commission sportive de <b>SWISSCURLING</b>
Questions de la part des athlètes aux membres de la commission sportive	régulièrement	Athlètes
Informations actualisées aux athlètes (détails sur la sélection, WCF World Cup, etc.)	12 mars 2018	Commission sportive de <b>SWISSCURLING</b>
Dates pour les entretiens	Propositions de dates selon l'e-mail du 12 mars 2018	Commission sportive de <b>SWISSCURLING</b>
Demande d'admission écrite dans le cadre	D'ici au 10 mai 2018	Athlètes
Entretiens avec les athlètes (équipes)	Entre le 22 mai et le 7 juin 2018	Commission sportive de <b>SWISSCURLING</b>
Décision concernant l'admission dans le cadre	15 juin 2018	Commission sportive de <b>SWISSCURLING</b>
Décision concernant les contributions d'encouragement	Env. fin juin 2018	Commission sportive de <b>SWISSCURLING</b>

## Questions

Les membres de la commission sportive (Manuela Netzer, Sebastian Stock, Thomas Lips, Marco Battilana et Andreas Schwaller) se tiennent à disposition pour répondre aux questions. Les athlètes sont responsables de poser eux-mêmes des questions à la commission sportive en cas d'incertitude.

Berne, le 12 mars 2018

Pour la commission sportive de **SWISSCURLING**



Andreas Schwaller  
Chef du sport de performance

## Annexes

- FTEM Curling
- Demande d'admission dans le cadre

Etat: 17 septembre 2018